

## Produits périmés et de mauvaise qualité sur le marché

### La LDCB tire la sonnette d'alarme

Pour attirer l'attention des consommateurs sur la présence de produits périmés ou de mauvaise qualité sur le marché en cette période des fêtes de fin d'année, le président de la Ligue pour la défense du consommateur au Bénin (LDCB), Romain Abilé Houéhou et ses collaborateurs ont donné, hier, une conférence de presse. C'était au siège de la Ligue sur la route de l'ITA, immeuble agence de presse « Proximité ».

Par Bruno SEWADE

Depuis la marche pacifique des consommateurs qu'elle a organisée le 25 février 2003 avec l'appui d'autres organisations de la société civile, sur les tarifs de communication sur les différents réseaux GSM, beaucoup avaient pensé que la Ligue pour la défense du consommateur au Bénin a baissé les bras. Hier, elle est sortie de sa léthargie pour entretenir les journalistes sur trois sujets : la qualité des produits alimentaires en cette période des fêtes de fin d'année ; le visage des télécommunications, surtout les GSM et enfin la qualité des soins de santé aux populations. Sur le premier point, le président de la LDCB déclare que cette période de fin d'année est caractérisée par l'offre abondante et variée de produits alimentaires cédés à des prix alléchants sur le marché. Cette abondance et cette variété de l'offre tant souhaitée par le consommateur ne doit pas, à son avis, cacher une douloureuse réalité : la présence de produits périmés ou de mauvaise qualité. Et c'est cette conviction tirée de l'expérience de consommateurs individuels abusés qui amène la LDCB à tirer la sonnette d'alarme en demandant aux consommateurs d'être vigilants et critiques. Ainsi, afin de protéger la santé et l'économie des consommateurs pendant cette période sensible, Romain Houéhou informe que son organisa-

tion a entrepris une démarche à l'endroit de la Direction de l'alimentation et de la nutrition appliquée (DANA), en vue d'une descente conjointe sur les marchés de Cotonou dans les jours à venir.

En ce qui concerne le visage des télécommunications et surtout des GSM, le président de la LDCB fait remarquer qu'après la marche du 25 février 2003 qui a conduit à la baisse des tarifs de communication sur les différents réseaux le 1<sup>er</sup> mars 2004, son organisation n'a pas baissé les bras. Elle continue de mettre la pression sur les opérateurs GSM qu'elle a d'ailleurs réunis le 25 mai 2004 pour débattre de la question de la messagerie écrite entre les différents réseaux. Cette question qui est actuellement à l'étude au niveau de la direction de la politique des postes et télécommunications du ministère de la Communication et de la Promotion des Technologies nouvelles (MCPNT), s'installera dans les mois à venir, avec l'ambition de couvrir tout le territoire national grâce à un réseau satellitaire. Seulement, il regrette l'absence d'une autorité de régulation dont l'avènement permettrait de trouver les solutions aux nombreux problèmes dont souffrent les consommateurs des services de télécommunication.

Quant à la qualité des services de la santé dans les hôpitaux, Romain Houéhou fait noter que les patients y compris leurs parents ne reçoivent pas un bon accueil dans la plupart des centres de santé surtout publics. Il prend l'exemple du CNHU Hubert K. Maga où, dit-il, des patients sont abandonnés sans assistance aucune dans les couloirs et les salles d'hospitalisation. Face à la situation, la LDCB invite tous les consommateurs du Bénin à plus de solidarité. Car, rappelle Romain Houéhou, « nous sommes dans un Etat de plus en plus faible face à un marché de plus en plus mafieux ».

## Evaluation des guides du Bénin

### La mission repart satisfaite

La mission d'évaluation des performances de l'Association des guides du Bénin (AGB) a fini, hier, ses investigations. La déléguée du bureau mondial des guides et éclairseuses (AMGE), Sabine Zigani, repart cet après-midi de Cotonou avec dans sa valise les éléments qui lui permettront de rédiger le rapport de sa mission qui doit sceller le sort des guides du Bénin pour leur titularisation ou non.

Par Hyacinthe A. KOU DHOROT-PADONOU

Pendant près d'une semaine, Sabine Zigani a fait le tour des départements du Bénin pour constater de visu ce qui est fait sur le terrain par les guides du Bénin. Elle a eu l'occasion de visiter les unités guides, de parler avec les filles pour voir si le programme éducatif ou de formation était suivi. Elle a aussi visité le projet de poterie des guides de Sè, rencontré les autorités des ministères de la Jeunesse, de la Famille et de la Solidarité, les autorités religieuses et politiques.

L'un des critères pour être membre titulaire de l'AMGE est que les guides disposent d'un siège et, lundi dernier, c'est devant elle que le maire de Porto-Novo, Bernard Dossou a remis aux membres du bureau national des guides du Bénin, l'arrêté qui leur octroie une parcelle de 1142 m<sup>2</sup> au cœur de la ville. Cet acte posé va certainement exciter les guides et d'autres bonnes volontés à vite construire un local. D'ailleurs, il y a une contrainte puisque la mairie dit que si au bout de 12 mois, rien n'est fait, la parcelle pourrait être retirée aux guides.

La mission a rencontré également Mgr Marcel Agboton, Evêque de Porto-Novo, ancien aumônier national des scouts et des guides et aumônier des guides

des pour la région Afrique, actuellement chargé de la jeunesse laïque au sein du clergé béninois. Mgr Agboton a prodigué beaucoup de conseils à la délégation à qui il n'a pas caché sa joie de voir enfin les guides du Bénin membre titulaire, ce ne serait que récompense pour tous et toutes.

Pour l'Archevêque de Cotonou, Mgr Nestor Assogba, c'est une bonne chose de travailler à former une femme, une bonne citoyenne. Aux guides, il a signalé sa disponibilité à les aider avant de leur conseiller, comme elles le font déjà, d'aller dans les villages vers les femmes qui constituent en quelque sorte une mine d'or quand on les approche dans l'humilité.

"J'ai fait mon travail, le reste sera au bureau mondial"

Clôture sa mission au Bénin, Sabine Zigani n'a pas caché son optimisme pour l'avenir de l'Association des guides du Bénin. En venant au Bénin, elle avait deux inquiétudes : le siège et l'effectif. Sans vouloir décerner un satisfecit pour ce qu'elle a vu, le travail abattu dans tous les volets de l'évaluation, elle résume que les guides ont fait un pas. Du partenariat avec la société civile, elle trouve que c'est bien scellé d'abord au niveau du ministère de tutelle et un partenariat bien ficelé avec d'autres ministères par exemple celui de la Famille, de la Protection sociale et de la Solidarité. C'est un atout, car les guides préparent la jeune fille à être une responsable demain comme le ministère de la Famille. De même, j'ai constaté que le travail qui se fait sur le terrain n'est pas seulement sur papier, il répond aux besoins de la communauté. C'est le cas du projet de poterie de Sè, où le chef d'arrondissement



Sabine Zigani, déléguée du bureau mondial des guides et éclairseuses

ment était même pressé de voir le partenariat scellé.

Cependant, Sabine Zigani note deux petits points de faiblesse. D'abord, en ce qui concerne l'encadrement des adultes, il faut déjà commencer par planifier leurs stages de formation afin de répondre au besoin de lancement des nouvelles unités créées, sinon la demande risque de dépasser l'offre surtout que de plus en plus, le travail fait attire plus de gens. Un deuxième point est le développement communautaire, la base a plus d'avance en projets que le bureau national. "Il faudra alors à l'équipe nationale, qui a des projets, vite les finaliser afin d'avoir quelques-uns à gérer sur le plan national. En tout cas, cette équipe à 99,99% fonctionnaire se bat et a une volonté de réussir", a conclu Sabine Zigani.

## ANNONCE LEGALE

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE CONSTRUCTION ET TELECOMMUNICATION-SARL

Par abréviation Société "S.I.C.T." SARL

Société à Responsabilité Limitée

Capital : DEUX MILLIONS (2.000.000) de Francs CFA

Siège social : PORTO-NOVO, lieu dit Foun-foun Sodji, Maison Souradjou

SALAMY

Adresse postale : BP 934 PORTO-NOVO

Aux termes d'un acte reçu par Maître Pamphile Virgile KOLAWOLÉ AGBANRIN, Notaire à ABOMEY, le 20/10/2004, enregistré à COTONOU, le 25/10/2004 folio 07 case 4481-1, il a été constitué une société dénommée SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE CONSTRUCTION ET DE TELECOMMUNICATION-SARL, par abréviation Société "S.I.C.T." SARL, Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée, au capital de DEUX MILLIONS (2.000.000) de Francs CFA, dont le siège est à PORTO-NOVO, lieu dit Foun-foun Sodji, Maison Souradjou SALAMY, Adresse postale : BP 934 PORTO-NOVO et ayant pour objet toutes opérations pouvant concerner l'achat, la vente, l'échange, le négoce, l'importation, l'exportation, l'emménagement, le warrantage et le transport de tous produits, marchandises, denrées et objets de toute nature et de toutes provenances ; la mise en place de systèmes de télécommunication sans fil DECT ; l'installation de centre de fourniture d'accès à l'Internet haut débit ; la mise en place de systèmes de contrôles d'accès aux bâtiments, avec suivi en temps réel des entrées et sorties ; les équipements et l'ingénierie informatiques ; la fourniture et l'installation de dispositifs et matériels permettant la conception et le rechargement des cartes de téléphones mobiles ; la télécommunication, la formation et les études de nouvel-

les technologies de l'information et de la communication ; l'achat et la vente, la distribution et la commercialisation d'équipements et matériels de communication, informatique ; la maintenance, la formation, l'exploitation de centres informatiques, de télécommunications ; le négoce international ; toutes opérations de représentation, de commission et de courtage relativement à ces produits, marchandises, denrées et objets ; la vente en gros, demi-gros et détail de tous articles ; les prestations de service en général ; l'étude, la conception, l'exécution de tous projets, infrastructures et ouvrages de génies civil, les bâtiments, travaux publics ainsi que tous types d'activités et de prestations de services dans les formes les plus diverses se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

La société est gérée par Madame Ayoka Fatimata MALIKI, gérant nommée pour une durée indéterminée. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Première Instance de PORTO-NOVO, le 13 décembre 2004 sous le numéro 150 et la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de la même ville, le 13/12/2004 sous le numéro RB PORTO-NOVO 2004-B 380.

Pour avis et mention  
Le Notaire

## Organisation des 31<sup>e</sup> ACD du centenaire du Rotary international

### Le District 9100 lance les activités

L'Hôtel du lac a servi de cadre, hier mercredi dans la matinée, à une conférence de presse animée par Yves Oswald Hans-Moévi Akué, Gouverneur 2004 - 2005 du District 9100 du Rotary International. Cette rencontre participait des activités devant meubler l'organisation par le Bénin, du 13 au 16 avril 2005, des 31<sup>e</sup> assemblée et conférence de District (ACD) du District 9100 du Rotary International.

Par Maurille GNASSOUNOU

Au mois d'avril prochain, le Bénin aura l'honneur d'accueillir les 31<sup>e</sup> Assemblée et conférence de District (ACD) du District 9100 et dénommée Cotonou 2005. Il ne s'agira pas seulement de fêter ce grand rendez-vous, mais de le marquer, surtout que sa tenue au Bénin, coïncide avec la célébration du 1<sup>er</sup> centenaire du Rotary International.

Les ACD se tenant une fois l'an, dans le pays du Gouverneur du District en exercice, Yves Oswald Hans-Moévi a fait remarquer que, pendant près d'une semaine, plus d'un millier de rotariens, provenant pour la plupart des 14 pays du District 9100, se retrouveront à Cotonou pour ce grand événement sous-régional. Il en a profité pour lever le doute sur le Rotary International qui ne saurait être une secte ou un

cerle au sein duquel, se pratique la magie. Encore moins une religion, le Rotary International dont la devise reste « servir d'abord », est une association de membres issus des milieux d'affaires et des professions libérales, qui se consacrent à l'action humanitaire et encouragent l'observation de règles de haute probité dans l'exercice de toute profession, ainsi que l'entente entre les peuples. Entourés d'autres membres rotariens dont le secrétaire général de District, Bouraïma Salifou et du trésorier général de District, Oscar Santana, Yves Oswald Hans-Moévi Akué a précisé que le Rotary International avait pour objectif de cultiver l'idéal de servir auquel aspire toute profession honorable. Dans sa présentation de l'association, il s'est également appuyé sur ses sources de financement à savoir les taxes versées par ses clubs, les droits d'inscription et autres paiements de redevances. Ce fut également l'occasion, pour lui, de présenter son District 9100 qui compte 14 pays de la CEDEAO à l'exception du Nigeria, 84 Rotary Clubs et 2200 rotariens environ. Le District 9100 est né en 1973, et a eu comme 1<sup>er</sup> Gouverneur, le Béninois François Amorin qui a honoré, de sa présence la conférence d'hier. Expliquant que les rotariens ne souhaitent qu'être utiles à la société, ce dernier a appelé à la mobilisation des sponsors et de tous



Yves Oswald Hans-Moévi Akué

les Béninois, pour la réussite de l'organisation de ces ACD du centenaire du Rotary International au niveau du District 9100, par notre pays.

Énumérant les domaines d'action que sont la santé, l'éducation et le forage de puits dans les localités, du Rotary International au Bénin, Yves Oswald Hans-Moévi Akué insistera enfin sur les nombreuses opportunités qui s'offrent à notre pays d'accueillir ces ACD. Outre le renforcement des liens entre les clubs, cette rencontre aura un impact sur l'économie nationale à travers une rentrée énorme de devises et les opportunités d'affaires entre professionnels. C'est pourquoi il a conclu que ces ACD constituent un gros intérêt pour le Bénin.